

ACCÈS LIMITÉ AU CABINET

L'accès au cabinet n'est autorisé **qu'au patient disposant** :

- d'un **MASQUE** personnel

L'accès à **1 seul** accompagnant est autorisé **s'il est également équipé**, et uniquement pour accompagner : un mineur - une personne âgée - une personne portant un handicap



Si vous toussiez ou avez de la fièvre, reportez votre RDV



Si vous n'avez pas de masque ou gants, reportez votre RDV

par Mail :

par Téléphone : /

ou par Internet :

IMPORTANT

QUAND VOUS VIENDREZ A VOTRE RENDEZ-VOUS



> A votre arrivée sur le parking, **ne venez pas dans la salle d'attente**, votre professionnel vous appellera sur votre portable quand ce sera votre tour afin que vous ne croisiez pas le patient précédent



> N'oubliez pas de prendre votre **téléphone portable**



> **Évitez les points de contacts** (poignées de porte, mobilier...) votre professionnel se chargera d'ouvrir et fermer les portes



> Portez votre **masque personnel** (couvrant nez et bouche)

**MERCI DE RESPECTER CES RECOMMANDATIONS
POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE VOTRE PRATICIEN**

